

Participe présent, conjonction et construction du sujet

publié dans : Travaux Linguistiques du Cerlico, 19 : Les formes non finies du verbe-2. Presses Universitaires de Rennes, p. 19-36.

Claude Muller

Erssab, UMR5610, Bordeaux 3

Claude.Muller@u-bordeaux3.fr

abstract

French present participle is basically an adjective, but the suffix *-ant* can bear the value of a verbal inflection, thus realizing a VP. Such a VP enters in two different constructions: either it forms a predicative complement which can be adjoined to a noun, or it realizes a participial phrase complement, with or without its own subject. Contrary to English gerundive VP, French participial clauses, basically adjectives, never behave like nominal phrases.

résumé

Les participes présents du français sont basiquement des adjectifs, mais le suffixe *-ant* peut avoir les propriétés de la flexion verbale, réalisant des SV. Ces SV entrent dans deux constructions différentes: soit ils forment des compléments prédicatifs qui peuvent s'adjoindre à des noms, soit ils réalisent des propositions, avec ou sans sujet. Le lien avec la principale est toujours celui d'un adjectif de type adverbial, en effet les participes présents restent basiquement de type adjectival.

I. Les emplois verbaux des participes présents.

1. Dans la plupart des langues "configurationnelles", la fonction de sujet est attribuée par un complexe morphologique traditionnellement appelé "conjugaison" du verbe, avec des marques de temps et éventuellement de mode, et avec des phénomènes d'accord en personne. Ce complexe caractérise les verbes à temps "fini" par opposition aux verbes "non finis", qui présentent conjointement les propriétés d'absence de marque de personne, de difficulté à construire un sujet, et souvent d'absence de conjonction dans leur périphérie, la conjonction pouvant être analysée, dans sa version la plus "transparente" (*que* en français), comme une émanation de la conjugaison du verbe.

Toutes ces propriétés se retrouvent ainsi en français ou en anglais; ainsi, en anglais, les deux constructions à temps non fini, l'infinitif et le gérondif suffixé par *-ing* ne présentent pas de marques de conjugaison, n'utilisent pas de conjonction dans leur complémentation d'un verbe principal, et construisent seulement de façon indirecte des "sujets" qui sont rendus possibles par l'utilisation plus ou moins grammaticalisée d'un recteur externe: en plus de l'accusatif transmis par le verbe principal, la conjonction *for* pour l'infinitif, diverses prépositions pour le gérondif, ou encore l'utilisation dans ce cas d'un déterminant possessif:

You don't object to *me* smoking, do you?

You don't object to *my* smoking, do you?

Par contre, ces formes gardent dans leur construction la possibilité normale d'une complémentation de type verbal (sans préposition):

She disliked his leaving his wife (vs.: ...his leaving of his wife)

En français, un sujet semble bien possible avec le participe présent, dans des conditions syntaxiques assez restrictives comme on le verra.

On lie généralement la fonction sujet à un cas, morphologique ou non, le nominatif, qui est l'émanation du temps du verbe. Les verbes à temps non fini sont souvent incapables de produire par eux-mêmes les conditions de réalisation du sujet, par contre les fonctions de complémentation sont liées à la catégorie verbe dans un sens plus large, et restent accessibles. Cet ensemble de propriétés: absence ou diminution des propriétés verbales dans le domaine où le verbe est régi (sujet, conjonction) et par contre maintien des propriétés verbales dans le

domaine où le verbe est recteur (construction de ses compléments, parfois d'un sujet) se retrouve dans de nombreuses langues dans lesquelles la conjugaison du verbe est le centre organisateur de la phrase (par exemple, outre l'anglais et le français: l'allemand, l'italien, le breton, le basque...). Dans ce travail, on examinera les formes en *-ant* du français, en replaçant cet examen dans un cadre contrastif plus général (cf. König & van der Auwera 1990), puis en précisant les propriétés spécifiques des participes présents du français en essayant d'expliquer ce qui singularise ces formes en syntaxe, plus précisément dans leur relation à un sujet.

2. L'information apportée par le verbe est toujours de type prédicatif (au sens où le mot verbal organise autour de lui un réseau d'informations codifiées sur ses arguments, que ceux-ci soient ou non concrétisés par le locuteur). Cela ne distingue cependant pas le verbe du nom, qui peut aussi avoir cette fonction; la phrase nominale suivante, qui peut être un titre d'article de presse: *Don par Picasso de tableaux au musée*, montre que la fonction prédicat exercée par *don* est identique à celle de *donner* dans: *Picasso donne des tableaux au musée*. Le verbe se distingue au niveau syntagmatique, par deux propriétés, l'une de type énonciatif: l'aptitude à l'organisation d'un énoncé à interprétation illocutoire hors de tout contexte particulier, en particulier sur le mode de l'assertion, l'autre de type syntagmatique (grammatical): la construction directe de certains compléments (sujet inclus!), en français, l'objet direct: à *le don d'un tableau* s'oppose *donner un tableau*. Les verbes à temps non finis gardent cette dernière propriété (par exemple: *donnant un tableau*), mais perdent du verbe conjugué, d'une part les propriétés énonciatives de construction de phrases assertives, d'autre part, souvent mais pas toujours, la faculté de construire aussi de façon directe et indépendante un sujet.

3. Si on part de la morphologie verbale, il faudra ici distinguer des formes verbales défectives dont on vient de parler, les mots identiques mais de catégorie syntagmatique différentes qui sont par exemple, pour le français, l'infinitif nominalisé, avec un article, ou l'adjectif verbal en *-ant*: dans les deux cas, ces formes ont perdu la capacité d'organiser leur complémentation sur le mode verbal. Par exemple, on distinguera *des voix gémissantes* et *des voix gémissant des prières*. Dans le premier cas, la complémentation directe est exclue¹: **des voix gémissantes des prières*. La complémentation indirecte reste cependant possible avec l'adjectif verbal, comme elle l'est avec toutes sortes d'adjectifs:

Deux camarades me prennent (...) et sous les sarcasmes et les gourdins de nos gardes-chiourmes, me ramènent au block où je m'écroule, **gémissante de douleur, de fièvre et de soif**. (D. Toros-Marter, *Après Auschwitz*, n°254, janv.95)

Cependant, cette complémentation s'accomplit sur le mode indirect des compléments de l'adjectif, ce qui fait supposer que l'adjectif verbal est un adjectif au niveau du mot, ce qui n'est pas le cas du participe présent.

Le statut particulier des formes qui nous intéressent ici est le maintien partiel des propriétés syntagmatiques du verbe, l'organisation de propositions au niveau syntagmatique, au moins au niveau de la complémentation, sans la plénitude des fonctions verbales (le statut énonciatif). L'accord, qui joue aujourd'hui un rôle discriminant en français, n'a pas toujours été significatif, les participes présents étant souvent accordés jusqu'en français classique.

4. La notion récemment introduite (Haspelmath, 1995; Nedjalkov, 1998; pour le français, Herslund, 2000) de *coverbe* (anglais *converb*) a été proposée pour désigner les constructions mixtes semi-verbales signalées ci-dessus. La notion de *coverbe* s'applique à des termes de type verbal par la morphologie, mais *dépendants* (Hengeveld 1998) -n'ayant pas d'utilisation

¹ C'est la distinction fondamentale: l'accord en genre et nombre avec l'antécédent (sujet sémantique) n'est pas forcément incompatible avec le statut verbal du participe, comme le montre le français classique (cf. plus loin).

courante en phrase simple-, et *prédicatifs* (Hengeveld, idem) - noyaux de propositions plus ou moins complète.

Ses emplois sont caractérisables par les fonctions exercées en relation avec un terme recteur, et se répartissent en trois catégories: des fonctions de type nominal direct (par exemple sujet ou objet: inexistantes en français pour les formes en *-ant*, mais bien représentées pour l'infinitif; en anglais, le gérondif); des fonctions de type adverbial, les plus fréquentes; enfin, des fonctions de type attributif (il s'agit alors de constructions dans lesquelles le coverbe a une fonction de type largement adjectival pour son recteur). Il y a donc une certaine malléabilité fonctionnelle, notamment dans le cas des formes en *-ant*. On peut illustrer les fonctions non complétives par les exemples suivants:

Fonction adverbiale:

-sans sujet propre:

Regardant par la fenêtre, il vit Marie

-avec sujet propre:

La porte étant fermée, Marie s'en alla

Fonction attributive:

Je l'ai vu sortant de chez lui

La notion de coverbe a donné lieu à des analyses typologiques, avec une tendance à restreindre cette notion aux emplois non complétifs, et de type adverbial (cf. Nedjalkov 1998: 421). Les coverbes *stricts* ont uniquement des emplois adverbiaux. La plupart ont à la fois, comme en français, des emplois adverbiaux et attributifs. La forme *-ing* de l'anglais a aussi des emplois complétifs de type nominal. Au-delà de la fonction, les autres critères classificatoires pertinents sont les suivants:

- Le rapport au sujet: les coverbes stricts sont parfois obligatoirement en rapport de coréférence avec un sujet sémantique qui n'est pas dans leur proposition (un terme saillant de la principale, souvent le sujet de celle-ci: c'est le cas de *en...* *-ant* en français, qui n'a jamais de sujet propre²). D'autres ont un sujet propre (on y reviendra pour le français). La plupart des coverbes non stricts ont deux constructions, l'une sans sujet propre, l'autre avec sujet propre: c'est le cas en italien, espagnol, arménien, grec moderne, albanais, et bien entendu français pour *-ant*. Dans leur étude, König & van der Auwera (1990: 339) posent comme un probable universal que la propriété d'avoir un sujet propre implique le cas, beaucoup plus fréquent, où le participe n'a pas de sujet.

- L'accord casuel: il faut distinguer le cas marquant globalement la relation fonctionnelle à la principale des phénomènes d'accord. Si la fonction adverbiale est marquée casuellement, on trouvera alors des désinences de cas adverbiaux, ablatif en latin, génitif en grec ancien, divers cas circonstanciels en basque, comme ci-dessous ("unitif" ou comitatif):

Negua	jite-a-r-ekin,	ainharak	ba-doatzi
hiver+déf (abs)	arriver(nom)+déf+unitif ("avec")	hirondelles intensif+partent	

L'hiver arrivant, les hirondelles s'en vont

On remarque que, dans ce cas, le sujet propre (*negua*) est au cas attendu en basque pour la fonction de sujet intransitif, l'absolutif. Dans d'autres langues, on trouve cependant un cas oblique aussi bien sur le sujet apparent du coverbe que sur le coverbe lui-même. C'est ce qui se passe avec l'ablatif absolu du latin. Il pourrait dans ce cas (Serbat, 1979) y avoir deux constructions distinctes: dans l'une, l'ablatif est attribué au nom par le verbe principal, et le gérondif (ou toute autre forme, un adjectif, un participe) est accordé casuellement en tant qu'épithète. Dans l'autre, le cas ablatif, attribué au participe, marque la fonction adverbiale de

² Il s'agit de sujet syntaxique. Hanon (1989: 76) donne l'exemple suivant: *Ils prennent un bain de soleil, elle couchée sur une natte, lui en déambulant sur la plage*. Il me semble que ces constructions sont des noms suivis de syntagmes adverbiaux qui les caractérisent, et non des propositions (cf. la discussion ci-dessous).

la construction, qui devient une véritable proposition, et porte donc d'abord sur la forme verbale dans sa relation à la principale: ce n'est que secondairement qu'il se transmet au nom "sujet". Pour Serbat (1979: 341) l'"ablatif absolu" du latin est au départ, une construction nominale (au sens où le participe qui peut s'y trouver est alors dépendant du nom à l'ablatif) avant de devenir une véritable proposition en latin tardif. Dans la construction analysée comme nominale, le participe est épithète du nom, qui est alors un "sujet sémantique" plutôt qu'un sujet propre.

Le lituanien montre bien les deux possibilités de construction, dans sa riche gamme de coverbes: lorsque le participe est en relation avec un "sujet sémantique" (extérieur à la proposition), il s'accorde avec ce terme en cas, genre et nombre; ci-dessous, le génitif sur le participe vient du génitif sur le sujet sémantique (*frère*), le participe est de type adjectival, complément adnominal toute en régissant son propre complément au locatif:

Láiškas nuõ brólio, gyven-**anč-io** Kaunè

lettre (nom) de frère (gén), habit-ant-gén. masc sg Kaunas (loc)

Une lettre de mon frère, habitant à Kaunas.

Par contre, le participe avec sujet propre, en relation adverbiale avec la principale, ne se décline pas. Le sujet propre reçoit apparemment un cas du coverbe seul, qui est le datif, et non le nominatif³:

Mēs atsikèlème **sáulei tēk-ant**

Nous nous sommes levés (le) soleil (dat) se levant (quand le soleil se lève)

-l'accord interne en genre et nombre: Il peut s'agir soit de la relation avec un sujet propre, soit de celle avec un "sujet sémantique" extérieur à la proposition. Le français classique pratiquait aussi bien l'accord en nombre avec un sujet sémantique extérieur à la proposition qu'avec un sujet propre:

Les principaux de la cour, voy**ans** l'occasion favorable, se levèrent.

(Vaugelas, cit. Haase, §91)

Ils coururent dans la tente, cri**ans** que leur dernière heure étoit venue (id.)

Avec sujet propre (de façon peu cohérente, le dernier n'est pas accordé):

Il faut qu'il y ait différens degrés, tous les hommes voul**ans** dominer et tous ne le pouv**ans** pas, mais quelques-uns le pouv**ant** (Pascal, pensées, id.)

Les noms au féminin pluriel ne s'accordaient le plus souvent qu'au pluriel:

Ay**ans** cette persuasion en leurs caboches, **elles** feront leurs mariz coquz infailliblement. (Rabelais, III)

Cependant, l'accord a pu aussi se faire:

....elle s'excusoit, allegu**ante** que ce n'avoit esté de son consentement.

(Rabelais, II; cit. D.P. § 1199)

Je vous trouve si pleine de réflexion, si stoïcienne, si mépris**ante** les choses du monde.
(Sévigné, cit. de Haase, §91).

Cet accord se raréfie⁴ après le 17ème siècle dans les emplois verbaux du participe (ordonnance de l'Académie française du 3 juin 1679; D.P. §1201). L'exemple cité par Damourette & Pichon, du 19e siècle, est assez marginal:

³ La forme *-ant* a une variante phonologique *-anç* devant certaines voyelles. Exemples de M. Chicouène, *Parlons lituanien*, L'Harmattan. Le paramètre casuel du sujet propre varie beaucoup selon les langues, il est rarement le nominatif (cf. ci-dessous).

⁴ En italien, le participe présent, distinct du gérondif, s'accorde:
Cercasi guida parlante giapponese

Jamais pendant les hostilités les plus acharnées, on n'a interdit les communications **tendants** à mettre un terme à l'effusion de sang. (Thiers, Histoire de l'Empire)

- Le rapport à la principale, marqué ou non: il se fait par définition sans conjonction, mais il peut y avoir des introducteurs de type prépositionnel; c'est le cas en français avec *en*. Sur ce point aussi, il faut distinguer l'ancien français (nombreux introducteurs) et le français moderne (seulement *en* ou aucun). La construction de prédilection est "absolue", la proposition participiale décrivant un événement gravitant dans la dépendance d'un autre exprimé par un verbe conjugué⁵.

II. Les constructions attributives.

On regroupe sous cette étiquette les constructions qui entrent dans des contextes où pourraient figurer des adjectifs.

1. Elles sont rarement et marginalement directes mais cette possibilité subsiste:

Tout le temps qu'il ne donnait pas aux offices, il était courant dans la paroisse, frappait aux portes, exhortait les hommes dans les champs. (M. Aymé, La Table-aux-Crevés, Pléiade, 253).

T. Arnavielle cite l'exemple suivant:

...qui sont souvent roulant des mécaniques. (op.cit. p. 41)

Autres exemples (Damourette & Pichon, §1192):

Ils recitent de Bion qu'infect des atheïsmes de Theodorus, il avoit été long temps se mocquant des hommes religieux. (Montaigne, II, 12)

J'étais rêvant au beau paysage, à l'amour, et probablement aussi aux dangers du retour, quand le renard vint à moi au petit trot. (Stendhal, Vie de Henri Brulard).

Elle est à peu près pouvant sortir (oral; D.P., op. cit)

2. La construction est épithète:

La pluie tombant en abondance nous dissuade de sortir

Dans ce cas, le nom recteur n'est évidemment pas sujet du participe, mais son contrôleur, nous parlerons alors de "sujet sémantique" pour décrire son rôle par rapport à ce dernier. Cette structure subordonne la participiale au nom, ce qui est très différent des constructions propositionnelles de type complétif telles qu'on les trouve en anglais, dans lesquelles le "sujet" reçoit aussi une fonction extérieure à la proposition -c'est ce qui le légitime en l'absence de nominatif attribué par le participe- tout en formant quand même un vraie proposition repérable par la fonction globalement nominale de l'ensemble formé par le "sujet" et le syntagme participe. Les essais de construction suivants (avec pour régir le "sujet", respectivement, *de*, la fonction sujet du verbe principal, la fonction objet direct du verbe principal) montrent que le français ne dispose pas de cette construction, qui permettrait au verbe principal de régir, en quelque sorte à égalité et sous forme corrélée, le nom et le groupe verbal participe:

On cherche un guide parlant japonais

Gli accompagnatori parlanti due lingue

Les accompagnateurs parlant deux langues (Ulysse, §121)

⁵ C'est ce qui conduit F. Lambert (2006) à parler de *parataxe* à propos des participiales du grec ancien: la dépendance est distendue et relève plus, selon lui, de la macro que de la micro-syntaxe.

- *Je suis content de Pierre venant nous voir
- *Pierre venant nous voir me déplaît
- ?*Je le souhaite venant à Paris

Ces incompatibilités sont à attribuer à ce qu'on peut appeler la *surcatégorisation* du participe présent, c'est-à-dire le type de catégorie syntaxique dans laquelle il peut entrer pour son fonctionnement externe. En anglais, le syntagme verbal au participe, regroupé avec le nom "sujet", peut avoir une fonction nominale qui est reconnue par l'étiquette de gérondif. En français, il n'y a aucune catégorie syntaxique nominale regroupant les deux entités, "sujet sémantique" et syntagme participe. Le syntagme participe a un fonctionnement externe de type adjectival, dans un sens très large (du type des compléments possibles du verbe *être*, qui sont multi-catégoriels). Bresnan (2000: 269) introduit une catégorie particulière qu'elle nomme "x-comp", ou "open complement", pour désigner cette classe large que j'ai dénommée pour ma part "syntagme prédicatif" (SPred), Muller 2002: 87). Ce type de syntagme n'a pas de sujet syntaxique, il entre dans les énoncés, soit (rarement) comme attribut direct, soit comme complément adnominal (épithète), soit comme attribut d'un complément. La fonction attribut est obtenue de deux façons différentes, soit sur le mode de la prédication seconde (proche alors de la relative prédicative), soit par l'intégration d'un nexus prédicatif sous la forme de deux compléments du verbe (sans équivalence avec une relative). On peut les illustrer par les deux énoncés suivants:

Je l'ai vu sortant de chez lui / je l'ai vu chargé de paquets

Je le crois terminant son travail / je le crois malade

De ce fait, les constructions dans lesquelles on a affaire à un "sujet sémantique" et à une proposition syntaxiquement distincte de type syntagme verbal au participe présent sont toutes basées sur cette surcatégorisation adjectivale au sens large d'un syntagme qui reste verbal dans son fonctionnement interne. Les deux types syntaxiques distincts, l'un lié aux verbes de perception, l'autre aux verbes de croyance, sont chacun accessibles à des adjectifs. La subordination semble différente cependant, puisque seuls les verbes de perception permettent une équivalence avec la relative prédicative:

Je l'ai vu qui sortait de chez lui / *Je le crois qui termine son travail

Il se pourrait que le participe présent soit dans le premier cas une extension prédicative, obtenue par dédoublement du rôle sémantique "goal", dédoublement limité aux verbes de cette catégorie. Dans le cas des verbes de croyance, l'objet est une véritable proposition au niveau prédicatif⁶, proposition dont le prédicat de type *être* est cependant effacé ou suppléé par le prédicat principal, aboutissant à un double complément dont l'un est de type adjectival (sans équivalence cette fois avec une relative prédicative).

3. L'association d'un "sujet sémantique" à un syntagme verbal participe se retrouve aussi dans des constructions indépendantes, formant des phrases de type averbal: le participe est une simple extension épithétique du nom. C'est ce qu'on trouve dans les énoncés de type titre de tableau, d'article de journal, de légende d'une photo. Il faut distinguer ces constructions des véritables propositions participes. Ainsi:

Paul sortant de chez Marie

est soit un "titre" : "Paul qui sort de chez Marie", soit une proposition nécessitant obligatoirement une extension:

⁶ Mais sans doute pas au niveau syntagmatique, à la différence de l'anglais: le français impose un surcatégorisation adjectivale au participe, le rendant incompatible avec une lecture propositionnelle. Dans les propositions anglaises à gérondif et sujet, le VP reste verbal, et forme ainsi une proposition avec le sujet autorisé par un marquage casuel externe (génitif, possessif, accusatif). La cohésion propositionnelle est attestée par la distribution nominale de l'ensemble sujet-verbe.

Paul sortant de chez Marie, nous pourrions facilement nous retrouver dans le café à côté.

Dans cette dernière valeur, propositionnelle, l'équivalence "adjectivale", qu'on peut rendre manifeste par une paraphrase à relative adnominale:

Paul qui sort de chez Marie

disparaît totalement:

*Paul qui sort de chez Marie, nous pourrions facilement nous retrouver...

Le même environnement autorise peut-être les deux interprétations:

Son roman obtenant le Goncourt, tu te rends compte, quelle surprise! (proposition adnominale)

vs.:

Son roman obtenant le Goncourt, il pourra payer ses dettes (participiale à sujet)

Autre exemple ambigu:

Cette décision ayant fait l'unanimité, ça aura des conséquences

L'intérêt de la confrontation est de mettre en évidence une opposition souvent non marquée dans la forme, entre une construction dans laquelle le nom régit le syntagme participe, et une construction dans laquelle le nom semble bien être un sujet, selon les critères habituellement reconnus. Le rapport à la proposition principale (à temps fini) est différent: dans l'interprétation adnominale, la principale reprend par un pronom le premier segment, traité comme une apposition détachée. Dans l'interprétation propositionnelle, il peut ne pas y avoir de pronom, et s'il y en a un (exemples ambigus), le lien entre les séquences ne repose pas sur lui: la clause participiale est interprétée comme un adverbe: *dans ce cas*, P.

4. Les constructions de type adnominal peuvent aussi s'employer en légende sans nom exprimé: par exemple, sous une photographie:

Partant pour la plage / Dormant dans son hamac...

ou alors elles peuvent précéder le nom, comme dans l'énoncé suivant de T. Arnavielle, jugé inacceptable par lui mais qui me semble tout à fait licite:

Manquant de netteté, ton exposé! (op.cit. p. 49)

Dans les emplois attestés, il n'est pas toujours facile de déterminer à quelle construction on a affaire:

Je demeurais au milieu de l'allée, sans faire un geste, le revolver pendant au bout de mon bras, les yeux posés sur le corps qui bougeait (Hougron, Kandara, cit. Hanon, p.219).

L'interprétation adnomimale demande ici une construction apposée sans introducteur, et l'équivalence avec une relative: *le revolver qui pendait*...L'interprétation propositionnelle suppose un lien de type adverbial, un peu comme dans: *avec le revolver qui pendait*...La différence est alors minime. C'est qu'au-delà de la différence de structure interne qu'on pose, la construction attributive et la construction adverbiale se retrouvent dans un fonctionnement assez proche lorsqu'on a affaire à une construction absolue.

III. Les constructions adverbiales.

Il s'agit exclusivement ici des constructions pouvant avoir un sujet propre et dans une distribution d'adverbe. La coordination avec un adverbe est alors possible:

Coupez le tissu perpendiculairement, mais la règle maintenant une distance égale de chaque côté. (Hanon, p. 195)

1. Les propriétés de la construction propositionnelle font apparaître des contraintes: pas de forme impersonnelle semble-t-il:

*Ayant plu, nous sommes restés à la maison

*Etant arrivé des invités, nous avons ouvert la chambre d'hôtes

Cependant, les passifs impersonnels à sujet phrastique sont possibles:

Etant entendu que Pierre vient, nous sommes tombés d'accord sur le calendrier

Etant acquis que...

ainsi que des verbes impersonnels particuliers: *s'agissant, concernant...*

S'agissant d'un texte soumis à une nouvelle délibération à la demande du président de la république, la commission doit le rapporter dans la semaine.

(D.W. Lidderdale, *Le parlement français*, 1954, 277)

Bien entendu, un sujet clitique est impossible:

*Il ayant accepté de garder la maison,...

La reprise anaphorique du sujet du participe est devenue difficile, ce qui indique des conditions d'utilisations se rigidifiant:

??Paul ayant terminé son travail, il (=Paul) est allé au cinéma

Un aumônier étant venu visiter le camp et s'apprêtant à regagner Paris, **il** aura l'amabilité de se charger de l'enfant et tous deux arriveront gare d'Austerlitz demain matin à telle heure.

(M. Bataille, *L'Arbre de Noël*, 1967, 92)

Le sujet lui-même est difficilement un pronom, du moins dans la construction adverbiale antéposée:

?Toi étant présent, il n'aurait pas osé dire cela

aussi:

J'ai dû l'entendre pour la première fois prononcé par mon père vers 1928, moi ayant huit ans. (Dutourd, cité par Hanon, p. 68).

Il faut mettre à part une construction très particulière, celle détaillant les participants agentifs⁷:

Nous nous sommes quittés place de la Concorde, moi prenant le métro, elle continuant à pied.

2. Les conjonctions d'introduction, quelles qu'elle soient, semblent inappropriées (Hanon, p.65):

La porte étant fermée, Marie s'en alla

Une fois la porte fermée, Marie s'en alla

*Une fois la porte étant fermée, Marie s'en alla

La ville prise / Aussitôt la ville prise, les ennemis l'ont incendiée

La ville étant prise,.../*Aussitôt la ville étant prise....

La position paraît jouer un rôle; non initial, un adverbe est toléré. A partir de:

La porte à peine refermée, les rires et les voix remplissaient les maisons (cit. Hanon, p. 156)

on pourrait dire aussi:

?La porte étant à peine refermée,

Quelques conjonctions ou adverbes introducteurs sont possibles si la construction n'a pas de sujet: *comme* (Pierrard & Havu), *quoique*, *encore que*, *avec*.

Elle racontait à une étrangère toute son histoire, mais à la troisième personne et comme étant arrivée à quelqu'un d'autre.

⁷ Elle est très usuelle. Est-ce vraiment le type propositionnel? Une interprétation adnominale est peut-être à envisager: ?*moi qui prenait le métro...*

J. Green, Journal, 1950, 309

*...et comme cette histoire étant arrivée à quelqu'un d'autre

Il s'agit sans doute ici de la construction attributive, construite directement avec certaines conjonctions. Avec *bien que*:

Bien qu'ayant accepté de garder la maison, Jean préférerait partir aussi

*Bien que Jean ayant accepté de garder la maison, Marie a choisi de rester.

Avec un sujet, on a peut-être:

Le soir, pour la première fois près d'elles, j'étais gênée comme une intruse et ne trouvais rien à leur dire, encore que le coeur débordant. (Gide, L'Ecole des femmes, cit. Hanon, p. 392).

Il peut s'agir ici d'une construction absolue déguisée (une suite...*et les yeux pleins de larmes* serait possible) donc avec une interprétation adnominale, sans sujet syntaxique.

La construction absolue est généralement disloquée, mais ce n'est pas toujours le cas; ainsi, avec le *que* (restrictif, non conjonctif), on peut avoir une proposition participiale avec ou sans participe présent:

Le train ne peut partir que les portes fermées (Hanon, p.66)

Le train ne peut partir que les portes étant fermées

Souvent, une variante avec introducteur existe, comme dans:

C'était un gros homme, au visage rouge, les yeux sortant de la tête, et qui marchait en soufflant. (cit. Hanon, p. 207)

La variante...*aux yeux sortant de la tête*...est probablement une structure adnominale: *aux yeux qui sortaient de la tête*.

L'utilisation de "avec" s'explique de la même façon:

Avec son mari buvant comme un trou, Bernadette est de plus en plus malheureuse (Ruwet)

Avec Pierre nous accompagnant, nous ne risquons pas de nous perdre

La construction pourrait alors changer de nature, comme en témoigne la possibilité de la relative adnominale:

Avec Pierre qui nous accompagne, nous ne risquons rien

3. On a utilisé sans guillemets le terme de sujet. Cette analyse n'est pas admise par tout le monde. Ainsi, Wilmet (2003: p. 313) parle du "calamiteux "sujet d'une proposition participiale"". Il est vrai que plusieurs propriétés définitives du sujet ne se retrouvent pas ici: pas d'accord, pas de forme nominative⁸ puisque les clitiques sujets sont exclus des formes non finies. Cependant, on maintiendra qu'il s'agit bien -dans les constructions adverbiales, à l'exclusion des autres dans lesquelles le "sujet sémantique" est un contrôleur externe, - d'un véritable sujet syntaxique. Il est obligatoirement à gauche en français moderne, et comme on le verra ci-dessous, il a été régulièrement construit à la droite immédiate du participe en ancien français, comme les sujets dans la syntaxe médiévale. Surtout, le nom ainsi introduit ne peut recevoir aucune fonction de la principale, il est donc régi par le participe, ce qui exclut toute fonction de recteur d'adjectif épithète:

La porte étant fermée, Marie s'en alla / *La porte, Marie s'en alla

Cette analyse doit effectivement être étendue aux participes passés dans le type *le chat parti, les souris dansent*. Il est probable dans ce cas qu'on a affaire à une proposition identique avec ellipse de l'auxiliaire *étant*.

⁸ La construction à sujet, qui existe depuis les origines du français, ne semble pas utiliser le cas sujet:

Tot issi fut rois par covent / salemons **son pere vivant** (*Bible*, dans Buridant §255)

C'est ainsi que Salomon devint roi selon les dispositions arrêtées, son père étant en vie.

Cela n'implique rien sur la fonction, puisque le sujet de la proposition latine équivalente était à l'ablatif.

Cette analyse est appuyée par les très nombreuses constructions de coverbes à sujet, comme on l'a signalé ci-dessus, ainsi que par l'existence attestée de nominatifs dans une langue proche du français, l'italien:

Pur avendomi **tu** aiutato, non sono andata lontano
 Même ayant+moi **toi**(nom) aidé, (je) ne suis pas allée loin
Même si tu m'as aidée, je ne suis pas allée loin
 (L. Renzi, Grande grammatica italiana di consultazione, 2, 572)

Le sujet, s'il est propre à la construction, est de façon très générale du type partie/tout, détaillant parmi les protagonistes d'un ensemble, ou encore ciblant un détail dans une scène globale:

Nous sommes sortis, Paul ayant encore le prospectus en main
 Les diplomates ont quitté la réunion, les Américains menaçant de ne plus revenir.

Ce couplage peut être purement de situation:

L'ennemi la menaçant, la ville fut incendiée par les habitants (Grevisse §1956)

4. Il semble que la construction soit généralement factive. On a pu vérifier que ce n'est pas obligatoire:

J'observe comme vous cent choses tous les jours
 Qui pourraient mieux aller, *prenant un autre cours*
 (Molière, Misanthrope, 1,1)

Il vaut mieux dire que l'interprétation de la modalité énonciative n'est pas indépendante de celle de la principale.

Paul pourrait sortir, ayant terminé son travail (=...après avoir terminé son travail)

Le caractère essentiel de la construction est d'être en concomitance avec la principale. Le participe est souvent un cadre:

Le jour se levant, nous prîmes notre petit déjeuner sur la terrasse
 C'est, souvent, un "détail": un événement particulier dans une assertion plus générale:

On était dans le mois où la nature est douce
 Les collines ayant des lys sur leur sommet (Hugo)

Lorsqu'il s'agit de deux actions, celle au participe peut précéder aussi bien que suivre⁹:

Après la mort de papa, tante Germaine suggérant qu'il n'avait pas été un mari idéal, elle l'a violemment rabrouée (Beauvoir, dans Hanon, 213)

Nous sortîmes de la salle enfumée, nous retrouvant avec soulagement à l'air libre
 Nous sommes sortis à huit heures, Paul restant seul pour garder les enfants

Le concept pertinent est celui d'adjacence, avec une extension: un lien distendu sur le plan temporel ou non pertinent sur ce plan est récupérable avec une interprétation causale ou consécutive:

Les diplomates ont quitté la réunion, les Américains menaçant de ne plus revenir
 (si les Am. sont parmi les diplomates, c'est un "détail"; sinon, sinon, le lien est causal ou consécutif)

⁹ Il y a une relation entre l'ordre des constituants et la postériorité (plus rare que l'antériorité) du participe par rapport au verbe conjugué, selon König & van der Auwera (1990: 341): l'ordre doit refléter les relations temporelles dans ce cas. De fait, si on inverse la phrase citée dans les exemples avec postériorité du participe, on obtient une phrase inacceptable:

*Nous retrouvant avec soulagement à l'air libre, nous sortîmes de la salle enfumée.

Les interprétations par adjacence temporelle et lien causal sont évidemment compatibles:

Les diplomates ayant quitté la réunion, les Américains menacent de ne plus revenir (interprétation disjointe; lien temporel (antériorité) et causal).

IV. Syntaxe.

1. Le participe présent du français est une forme malléable, qui ne peut s'expliquer que par les possibilités de catégorisation, et de surcatégorisation, qui y sont associées.

La différence entre la forme adjectif verbal et le participe présent peut s'expliquer simplement si on suppose que l'adjectif verbal est véritablement un adjectif au niveau du mot. Le suffixe *-ant* forme dans ce cas un adjectif dont les propriétés de complémentation sont celles des adjectifs. Par contre, le même suffixe dans les constructions participes est, de façon interne, un suffixe temporel, donnant lieu à la formation d'un syntagme verbal.

Dans ce dernier cas, la surcatégorisation de SV-*ant*, qui est la proposition participiale, peut se faire de plusieurs façons.

-L'utilisation assez générale de la participiale dans des fonctions d'épithète ou d'attribut suggère une surcatégorisation de type SPred (ou "open complement" à la manière de Bresnan), compatible avec ces fonctions. On admettra que c'est le fonctionnement général non marqué de notre construction. Dans ce cas, le participe requiert pour son interprétation un "sujet sémantique" qui sera n'importe quel terme saillant de la principale, à la rigueur un sujet humain non précisé de type *on*.

-Les constructions à sujet propre n'ont jamais de fonctions adjectivales. Il y a donc, en distribution complémentaire de la surcatégorisation SPred, une surcatégorisation provoquée par les propriétés d'affixe verbal de *-ant*, identique à celle des temps finis: le SV-*ant* est dominé par un constituant IP (soit ST, syntagme Temps, dans la notation française de IP, ou encore un noeud S dans la théorie de Bresnan (2000: 296)). Ce constituant ST reçoit une interprétation adverbiale dans les constructions absolues.

On différencie ainsi les propositions participes attributives et adverbiales-propositionnelles:

Je l'ai vu *terminant son travail*

SPred (SV-*ant* (V-*ant* ; SN))

Paul terminant son travail, nous sommes sortis sans lui

SAdv (ST (SN ; SV-*ant* (V-*ant* SN)))

Cette superstructure ST construit donc une véritable proposition, défective du fait des propriétés de la marque de temps. On peut alors se demander pourquoi on ne peut pas construire cette proposition à la façon des complétives, comme le gérondif anglais. Il y a une autre différence par rapport aux propositions finies: l'absence de toute possibilité de conjonction induite par la forme verbale (les constructions comme *bien que* s'expliquent autrement, cf. ci-dessous). Il n'y a pas de catégorie de type complémenteur (C) dans la superstructure. On sait qu'en français, cette catégorie et son représentant par défaut, *que*, doit être réalisée pour qu'il y ait des complétives. En l'absence de propriétés nominales du mot verbal (contrairement à l'infinitif), il n'y a donc pas de support pour une catégorisation SN.

Dès lors, comment utiliser cette construction et lui trouver une "fenêtre" d'utilisation syntaxique? Il n'y a que les possibilités de constructions "absolues" qui restent, avec leur interprétation d'adverbe détaché. On expliquera ainsi la fonction adverbiale exclusive des formes pleinement propositionnelles. Toute modification contextuelle, par exemple une préposition introduisant le "sujet", fait basculer dans une analyse construisant une participiale adnominale, comme on l'a vu.

- Les constructions à introducteur comme *bien que, quoique*, ne font pas exception à cette description: tout sujet en est banni. On y verra donc des SP_{réd} dans des positions adjectivales possibles:

Bien qu'ayant terminé son travail, Jean est resté à la maison

*Bien que Jean ayant terminé son travail...

Bien que malade / fatigué...

-Les constructions participiales absolues sans sujet propre peuvent être interprétées de deux façons: soit comme des SP_{réd} qui deviennent, du fait du détachement, des compléments circonstanciels¹⁰, soit comme des propositions adverbiales de type ST sans sujet réalisé. Cette ambiguïté entre catégorie adjectivale et fonction circonstancielle est constitutive des constructions absolues, cf. Hanon (1989 : 538). Le détachement produit automatiquement l'interprétation adverbiale, comme avec un adjectif:

Satisfait, il s'est installé devant sa télé pour voir le match

Ayant terminé son travail, il s'est installé devant sa télé pour voir le match

Satisfait et ayant terminé son travail,...

On peut donc penser que l'absence de sujet propre rend inopérante la surcatégorisation ST, et donc que les participes de ce type sont doublement surcatégorisés: d'abord comme SP_{réd}, ensuite comme SAdv du fait du détachement. A l'appui de cette hypothèse, on notera qu'on ne peut guère coordonner deux syntagmes adverbiaux détachés dont l'un serait une participiale à sujet et l'autre un adjectif

*Jean ayant terminé son travail et satisfait, il s'est endormi

à comparer avec:

Ayant terminé son travail et satisfait, il s'est endormi

Je penche donc pour l'hypothèse d'une opposition entre le choix ST avec sujet, et le choix SP_{réd}, sans sujet réalisé. Les phénomènes de contrôle ne requièrent pas, à mon sens, l'hypothèse lourde d'un sujet syntaxique vide (si du moins on distingue les schèmes prédicatifs de leur réalisation syntagmatique).

- Les constructions sans sujet propre obéissent aux règles générales du contrôle: cela suffit à exclure les verbes atmosphériques, qui sont alors construits comme des SP_{réd}, avec l'obligation de leur trouver un "sujet sémantique", mission impossible ici:

*Pleuvant trop, nous sommes restés au coin du feu

2. Le nom sujet est en français placé tout à fait normalement devant le participe. Les autres langues romanes gardent une construction de type VSO qui a existé en français (Haase, §153 1°A). Par exemple en espagnol:

Estando **el mar** en calma, he contemplado mi rostro en la ribera

Comme la mer était calme, j'ai contemplé mon visage sur la rive. (Bouzet, §535)

Apacentando **un joven** su ganado, gritó desde la cima de un collado

Etant en train de garder son troupeau, un jeune homme cria du haut d'une colline.

(Bouzet, §530)

Les lieutenances ont enfin été accordées, n'ayant point voulu **la reine** les bailler...

(Malherbe, cit. Haase §153A)

Adoncques ouvrant **Panurge** le livre, rencontra on rang sezieme ce vers ...

Rabelais, III, 12, cit. Gougenheim, p. 254.

Puis, voyant **mon baschaz** que le cas estoit désespéré et que sa maison estoit bruslée sans rémission..., se donna à tous les diables...(id. Pantagruel (p.273, le Seuil).

¹⁰ Exceptionnellement, l'interprétation adverbiale est possible dans d'autres cas: un thé *dansant* est évidemment un thé où l'on danse.

On pourrait supposer que le participe obéissait à la construction médiévale de type Topique Verbe Sujet, mais cela semble dépasser les possibilités de cette construction: comme en espagnol, le verbe occupait éventuellement la position initiale absolue. La position du participe présent en espagnol, italien, moyen français, tient peut-être à l'absence de conjonction, la forme *-ant* venant se placer en position démarcative.

Pour le français moderne, qui a rétabli l'ordre généralisé sujet/verbe, aucune autre particularité ne semble imposer une construction particulière, mais l'hypothèse de V dans C (donc avec le sujet en position de spécifieur) est assez plausible pour les autres langues romanes puisque tout introducteur supprime la possibilité d'un sujet syntaxique. Pour le français, la variation de position du nom en diachronie renforce considérablement l'hypothèse que le nom est bien un sujet syntaxique aligné sur la syntaxe de ce dernier.

V. Conclusion.

La principale conclusion à laquelle on aboutit est l'existence de deux constructions distinctes par la surcatégorisation à partir de la forme verbale suffixée en *-ant*: l'une est du type général des compléments du verbe *être*, un syntagme qu'on a appelé "prédicatif" faute de mieux, l'autre fait du syntagme verbal une sous-structure de proposition associée à un sujet. Les deux constructions se rejoignent dans les emplois "adverbiaux" notamment dans les constructions absolues, tout en restant formellement distinctes. Enfin, dans les deux cas, la forme verbale reste verbale, alors qu'elle adopte un comportement d'adjectif dans les emplois particuliers où l'accord s'est maintenu. Il faut sans doute voir là un effet des propriétés multiples de *-ant*, qui peut construire un mot adjectif, un syntagme adjectif ou encore rester un affixe verbal construisant une proposition complète. Dans de nombreuses langues, ces trois fonctions sont représentées par des affixes distincts. Il ne manque à *-ant* que la faculté de nominaliser le syntagme où il figure, ce que fait le suffixe *-ing* de l'anglais.

Références

- Arnavielle, T. 2003: Le participe, les formes en *-ant*: positions et propositions, *Langages*, 149, p. 37-54.
- Bresnan, J. 2000: *Lexical-Functional Syntax*, Blackwell.
- Buridant, C. 2000: *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, SEDES.
- Halmøy O. 2003: *Le gérondif en français*, Ophrys.
- Hanon S. 1989: *Les constructions absolues en français moderne*, Peeters.
- Haspelmath M. 1995: The converb as a cross-linguistically valid category, dans: M. Haspelmath & E. König (eds): *Converbs in a Cross-Linguistic Perspective*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 1-55.
- Havu E. & M. Pierrard, 2006: Participe présent et co-verbialité, dans: H.Nølke et al. : *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund*, Peter Lang
- Hengeveld K. 1998: Adverbial clauses in the languages of Europe, dans: J. van der Auwera (ed): *Adverbial Constructions in the Languages of Europe*, Ealt /Eurotyp 20-3, Mouton-de Gruyter, p. 335-419.
- Herslund, M. 2000: Le participe présent comme co-verbe, *Langue française*, 127.
- König E. & J. van der Auwera 1990: Adverbial participles, gerunds and absolute constructions in the languages of Europe, in: J. Bechert, G. Bernini & C. Buridant (Eds): *Towards a Typology of European Languages*, Mouton-de Gruyter, 337-355.
- Lambert, F. 2006: Le participe à valeur coordinative en grec ancien. *Travaux linguistiques du Cerlico*, 19, p. 13-31.

- Muller, C. 2002: *Les bases de la syntaxe*, P.U. Bordeaux.
- Nedjalkov I., 1998: Converbs in the languages of Europe, dans: J. van der Auwera (ed): *Adverbial Constructions in the Languages of Europe*, Ealt /Eurotyp 20-3, Mouton-de Gruyter, p. 421-455.
- Serbat, G. 1979: L'ablatif absolu, *Revue des études latines*, 57, p. 340-354.
- Wilmet M. 2003: *Grammaire critique du français*, 3e éd., Duculot.